

Le courrier des Vésines
16 décembre 2009

■ Le Vésinet

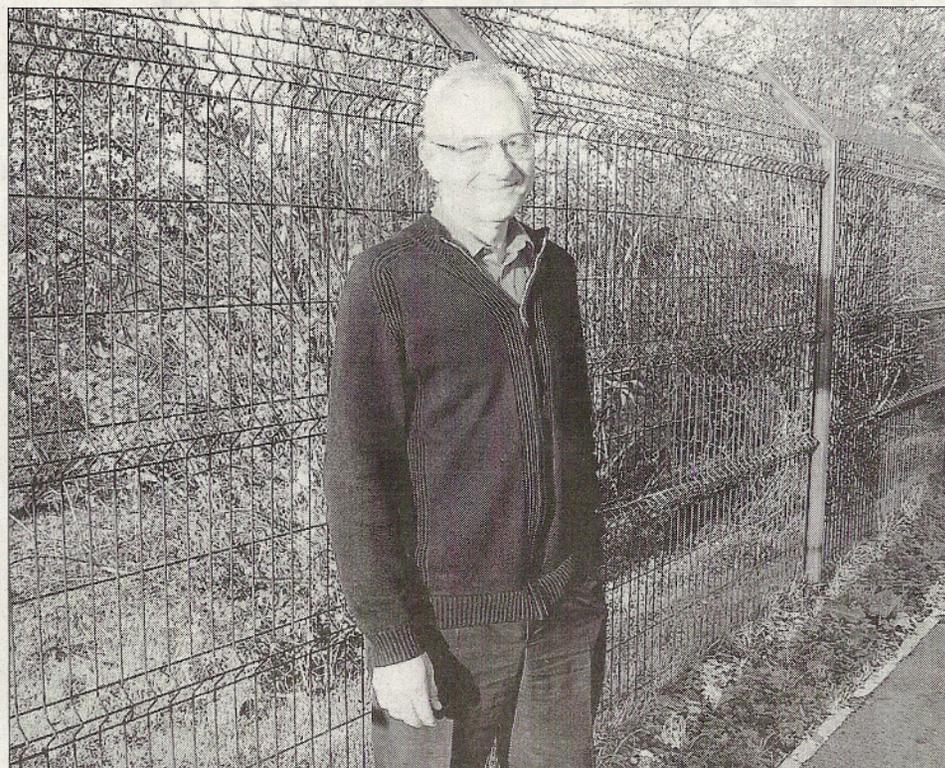
Terrains de l'hôpital : le projet inquiète

L'association Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB), qui suit depuis le début le projet d'éco-quartier des terrains de l'hôpital, tire la sonnette d'alarme sur le nouveau POS, qui doit être voté le 17 décembre prochain. Un nouveau coup dur pour l'équipe municipale.

L'hiver s'annonce définitivement chaud pour Robert Varèse : après une opposition qui fait feu de tout bois, et une opinion publique qui bouillonne, c'est au tour de l'AEB, qui, après à peine un an d'existence, compte 140 adhérents, de s'enflammer à propos de la construction des terrains de l'hôpital : « Le dossier a été mené à l'envers ! », confie Yves Rambaud, trésorier de l'association. « Il aurait fallu prendre le temps de dessiner un projet sérieux, après un temps raisonnable de concertation et de travail, puis faire appel à un aménageur. Il suffisait ensuite de créer une ZAC, et de modifier le plan d'occupation des sols en conséquence, le tout en bonne intelligence avec les habitants. Or, c'est l'inverse qui a été fait : le POS va être modifié dans l'urgence sans savoir quel est réellement le projet. Même le rapport du commissaire enquêteur va dans ce sens, et déplore cette inversion » (voir encadré).

Faiblesses du dossier

Mais les doléances de l'AEB ne s'arrêtent malheureusement pas là : comme l'ont souligné plusieurs membres de l'opposition, le dossier comporte bien des zones d'ombres. La circu-



■ Yves Rambaud craint pour l'impact financier et environnemental du projet.

lation d'abord, dont l'augmentation liée à l'éco-quartier a, selon beaucoup, été sous-estimée. Le financement du projet, aussi, reste flou : « Il serait naïf de croire que l'aménageur va payer l'intégralité des infrastructures La mairie va devoir mettre la main à la poche. Comme compte-t-elle payer ? Par une nouvelle augmentation des impôts ? Par un nou-

vel emprunt, avec les intérêts que cela implique ? », s'inquiète Yves Rambaud.

« La mairie n'a pas joué le jeu »

Outre ces deux points, qui sont sans doute ceux qui préoccupent le plus les vésigondins, une foule de détails techniques démontre selon AEB les man-

quements de la mairie : « Il y a plus de 100 points dans le dossier avec lesquels nous ne sommes pas d'accord, ou qui nous semblent peu clairs. Ainsi, par exemple, le projet prévoit des murs de clôture de 2 mètres... comment peut-on imaginer quelque chose d'aussi inesthétique ? Surtout pour un éco-quartier qui se veut être un modèle du genre ».

Le plus inquiétant, dans cette affaire, est l'attitude de la mairie qui, selon l'AEB, s'est totalement coupée des principaux intéressés du dossier, riverains et associations. « Le travail s'est fait trop vite. L'équipe municipale survole le projet, et peu de gens ont lu le nouveau POS. L'enquête publique a été bâclée : il n'y a pas eu d'étude d'impact. Comment dès lors voulez-vous demander aux gens leur avis ? Chaque fois que nous avons demandé un éclaircissement à la mairie, nous avons eu droit à une réponse évasive ». Pourtant, dès la création de l'association (voir notre édition du 26/11/2008), cette dernière se présentait avant tout comme une force d'information et de proposition, et non d'opposition systématique. D'ailleurs, l'association se revendique

comme politiquement neutre et se défend de faire de l'anti-Varèse. « Certes, nous avons été invités à participer au groupe de travail sur l'éco-quartier, et nous avons pu nous y exprimer. Mais la mairie ne tient aucun compte de nos opinions. C'est une grande déception pour nous, car dès le début, nous voulions jouer le jeu ». Pendant plus d'un an, l'AEB s'est en effet efforcée d'étudier les dossiers, de réunir des informations et de formuler des observations, mais les choses pourraient prendre un autre visage : « Nous attendions la clôture de l'enquête publique et le rapport du commissaire enquêteur, conclut le trésorier, mais nous excluons à présent aucune action ».

Pour tout contact : <http://blog.aeb-parcimperial.fr/>

Avis favorable du commissaire-enquêteur

Un commissaire-enquêteur a été nommé par le tribunal administratif pour se prononcer sur le bon déroulement de l'enquête publique sur la révision du POS. Dans son rapport, le commissaire, qui note la forte participation des vésigondins à cette enquête et leur active implication, donne un avis favorable à la révision du POS, en déplorant toutefois la confusion entre certains éléments relevant du POS et d'autres de la ZAC. Il limite aussi la surface constructible à 50000 m².